




PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

PARTICIPEZ AU



VÉGÉTALISEZ ! RESTAUREZ !



rendez-vous sur

www.budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr

ou flashez ici



COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Le projet doit se réaliser
SUR UN TERRAIN COMMUNAL
pour qu'il soit accessible au plus
grand nombre.

2

Je contacte le
maire de la commune pour
lui présenter mon projet qui
vise à **DONNER UNE SECONDE VIE**,
dans la durée, à un bien ou
un lieu communal.

3

La commune valide
le contenu du projet,
**JE LE DÉPOSE SUR
LA PLATE-FORME.**

4

Si le projet est
éligible, l'association
ou le collectif fait campagne
pour amener les Puydômoises et
Puydômois à voter. Cette année
**LE VOTE EST 100 %
NUMÉRIQUE.**

5

Si le projet est
lauréat du BEC 3,
**LA SUBVENTION EST VERSÉE PAR
LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME**
à l'association.

6

L'association
met en œuvre le projet
et **ORGANISE DES CHANTIERS
PARTICIPATIFS** pour associer
les habitants.

7

**UNE INAUGURATION
EST ORGANISÉE** par
l'association, en lien avec les
équipes du Département, **POUR
CÉLÉBRER LE PROJET.**

DES THÉMATIQUES VARIÉES



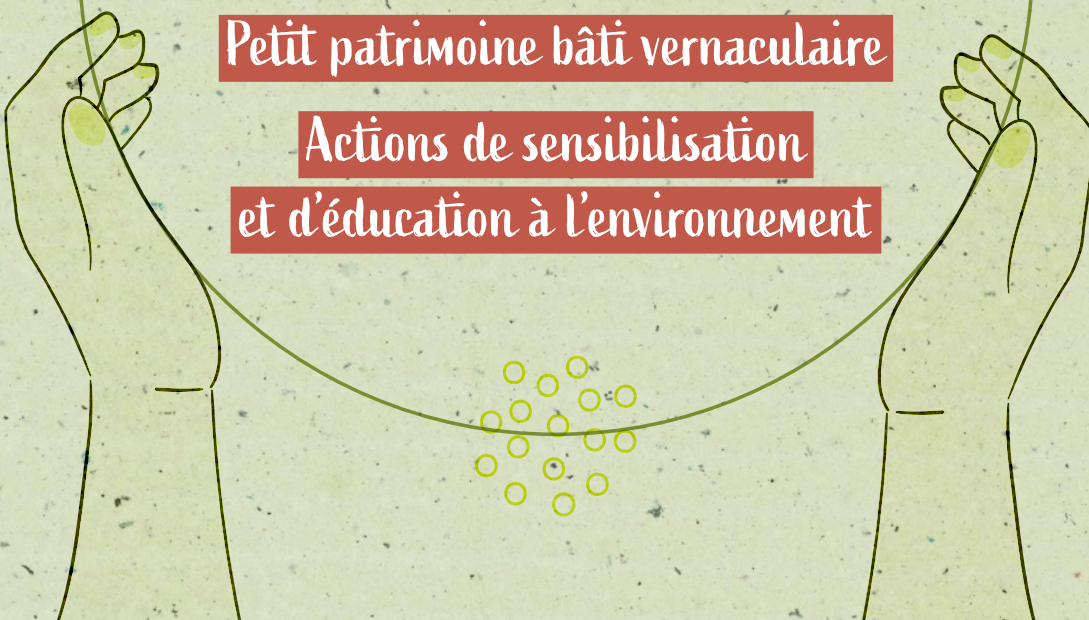
Patrimoine végétal

Préservation de la biodiversité

Préservation de la ressource en eau

Petit patrimoine bâti vernaculaire

Actions de sensibilisation
et d'éducation à l'environnement



EN PANNE D'INSPI ?

Voici quelques idées...



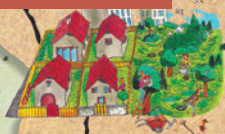
Rénover un mur
en pierres sèches



Installer des ruches,
des nichoirs



Aménager
une micro-forêt



Ouvrir un chemin
embroussaillé



Planter un verger



Rénover une fontaine
ou un lavoir



... À VOUS DE JOUER !